

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE A

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 Exempte

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 Exempte
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3
 53 37 0263 AS.MONTS 2 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4
 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 Exempte

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 Exempte
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 2
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0777 TC. CHAMBOURG 3 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 2
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 4 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0263 AS.MONTS 2 Exempte

53 37 0263	AS.MONTS 2	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	DELANOE	François	07 86 59 01 00	francois-delanoe@orange.fr
53 37 0777	TC. CHAMBOURG 3	DREUX	Ambroise	06 41 96 63 60	ambroise.dreux@orange.fr
53 37 0055	TC. JOCONDIEN 4	EDERICH	Arthur	06 06 47 85 50	arthurederich@gmail.com
53 37 0505	TRUYES CORMERY 2	LEMANCEAU	Vincent	06 60 38 61 30	vincent.lemanceau@neuf.fr

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)**

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE B

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 Exempte
 53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0323 US GENILLE 1 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4
 53 37 0263 AS.MONTS 3 Exempte

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0360 TC. NAZELLES 2 Exempte
 53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 * / 53 37 0323 US GENILLE 1

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0263 AS.MONTS 3 * / 53 37 0323 US GENILLE 1
 53 37 0360 TC. NAZELLES 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 Exempte

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0323 US GENILLE 1 Exempte
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0360 TC. NAZELLES 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 4 * / 53 37 0263 AS.MONTS 3

53 37 0144	ST AVERTIN TENN 4	BRUTUS	Théo	06 38 38 02 18	theo.brutus@gmail.com
53 37 0323	US GENILLE 1	JEAN-PIERRE	Franck	06 73 84 44 59	fjeanpierre@solocal.com
53 37 0360	TC. NAZELLES 2	TRAVE	Lionel	06 81 37 32 15	lionel.trave@gmail.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 3	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 3	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)**

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE C

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0047 TC. CHINON 3 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 Exempte

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0463 TC. MONNAIE 2 Exempte
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4
 53 37 0047 TC. CHINON 3 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 Exempte

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 Exempte
 53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 3
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 4

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0050 TC. LOCHOIS 4 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 5
 53 37 0047 TC. CHINON 3 Exempte

53 37 0047	TC. CHINON 3	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0242	TC. LA RICHE. 5	COUDRAY	Freddy	06 74 84 84 12	coudrayfreddy@gmail.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 4	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0045	ES. BOURGUEIL 2	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 2	MERLE	Frédéric	06 70 80 58 24	fmerle75@gmail.com

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)**

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – **Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – **Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – **Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - **Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

9 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE D

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 Exempte
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 Exempte

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0332 TC. VERNOU 2 Exempte
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0049 TC. LIGUEIL 3 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3
 53 37 0332 TC. VERNOU 2 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 Exempte

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 3 Exempte
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 2
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 4 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 3

53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 4	DURAND	Baptiste	07 81 80 14 59	baptdurand37@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 3	MORIN	Frédéric	02 47 50 38 23	fredmorin37@orange.fr
53 37 0332	TC. VERNOU 2	TEXIER	Sébastien	06 84 50 19 94	sebtex@hotmail.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	FOLLIOU	Jérôme	06 62 11 22 78	jefolliot@orange.fr
53 37 0049	TC. LIGUEIL 3	BAILLOU	Loïc	06 71 36 18 31	loic.baillou@gmail.com

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre** (Cf. § 2.2 du règlement)

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – **Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – **Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – **Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - **Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

9 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE E

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 3
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 Exempte

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0173 AS. LUYNES 3 Exempte
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0173 AS. LUYNES 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3
 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 Exempte

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 Exempte
 53 37 0173 AS. LUYNES 3 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 4
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0001 SKIN UP ACADEMY 2 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 3
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 4 Exempte

53 37 0063	T BLERE VDC 2	GOURIN	David	06 89 28 72 84	gourin.david@gmail.com
53 37 0001	SKIN UP ACADEMY 2	MOREAU	Léo	06 40 08 30 91	leoo.mooreau@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 4	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 3	MAGNIEZ	Laurent	06 12 22 19 43	magniezl@hotmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 3	MOREAU	Johann	06 62 17 75 08	johannmoreau@orange.fr

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)**

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – **Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – **Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – **Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - **Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

9 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE F

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 4

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 4 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2
 53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 4
 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 4
 53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2
 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0263 AS.MONTS 4

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
 53 37 0263 AS.MONTS 4 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 4
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 4 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2

53 37 0664	VILLEDOMER TC. 2	FAVARI	XAVIER	0781659155	xavier192@msn.com
53 37 0189	TC ESVRES 2	CLERMONT	XAVIER	0627950317	xavier.clermonte@free.fr
53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	AUBIN	Christophe	06 30 06 41 19	christophe2.aubin@gmail.com
53 37 0263	AS.MONTS 4	LARDEAU	Philippe	06 60 90 19 76	philippelardeau75@gmail.com
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 4	RAFFAULT	Jérôme	0660128550	jerome.raffault@gmail.com
53 37 0049	TC. LIGUEIL 4	BAILLOU	Loïc	06 71 36 18 31	loic.baillou@gmail.com

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)**

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – **Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – **Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – **Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - **Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

9 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE G

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0715 TC CINQ MARS 5 * / 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2
 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1 * / 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4 * / 53 37 0457 TC REIGNAC 1

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0457 TC REIGNAC 1 * / 53 37 0004 TC SAVIGNEEN 1
 53 37 0155 TC. VOUVRAY 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 5
 53 37 0381 TC DE LANGEAIS 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4

53 37 0457	TC REIGNAC 1	HOUDIN	Michaël	06 11 12 70 96	jimmyhoud@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 4	MOREAU	Johann	06 62 17 75 08	johannmoreau@orange.fr
53 37 0004	TC SAVIGNEEN 1	CASTAING	Jean-François	06 28 33 51 26	castaingjfc@gmail.com
53 37 0155	TC. VOUVRAY 1	VALENTIN	Daniel	06 84 38 87 34	valentindan@hotmail.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 5	DUVAL	Antony	06 67 98 72 39	bourseman@hotmail.fr
53 37 0381	TC DE LANGEAIS 2	GEOFFROY	Alex	06 75 90 54 11	alex.geoffroy@live.fr

1 – Date limite prise de licence : **08 novembre 2025**

2 – Joueurs NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)**

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – **Abandon** : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – **Forfait équipe** : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – **Report rencontre** : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – **Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - **Composition des équipes** : voir § 2.4 du règlement.

9 - **Feuille de match** : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2026 53 L0 0370 014 – DEP HIVER MESS EQUIPES 2026

DIVISION 4 – POULE H

Responsable : GUIBERT GUIBERT Pascal - Email: guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 09/11/2025

53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1

Journée 2 - 16/11/2025

53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3
 53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2

Journée 3 - 23/11/2025

53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2

Journée 4 - 30/11/2025

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 * / 53 37 0112 TC GENTIANA 1
 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 2
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2

Journée 5 - 07/12/2025

53 37 0049 TC. LIGUEIL 2 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 3
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2
 53 37 0112 TC GENTIANA 1 * / 53 37 0118 CASTELRENAU. TC 1

53 37 0049	TC. LIGUEIL 2	LECLERC	Thomas	06 31 31 81 39	thomas.leclerc2424@gmail.com
53 37 0118	CASTELRENAU. TC 1	BOYER	David	06 61 80 58 25	david.boyer37.db@gmail.com
53 37 0566	AS CHANCEAUX 3	TOUZET	Philippe	06 13 25 00 14	p.touzet@live.fr
53 37 0560	AZAY TC. 2	ROUXEL	Thierry	06 76 04 65 93	thierryrouxel37@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 2	BONNET	Alexandre	06 40 50 22 38	alexandre.bonnet@hotmail.com
53 37 0112	TC GENTIANA 1	NGUYEN	Patrick	06 65 94 27 82	nguyen37patrick@gmail.com

1 – Date limite prise de licence : 08 novembre 2025

2 – Joueurs NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueurs NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 2 joueurs lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement)

3 - Formats rencontres et parties

- 4 simples et 1 double : simple 4, simple 2, simple 3 simple 1, puis le double. (Divisions Excellence, 1 et 2).

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple2, simple 3, puis le double. (Divisions 3 et 4).

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite du joueur par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.